

Solidaires Finances Publiques refuse de laisser le gouvernement et B. Bezard décider seuls de l'avenir de la DGFIP !

Le Comité technique de réseau (CTR) consacré à la démarche stratégique se tenait le mardi 9 juillet dernier. Pour Solidaires Finances Publiques, qui s'est souvent exprimé à ce sujet au cours de ces derniers mois (voir notre dossier spécial sur notre site *), il était absolument nécessaire de siéger à ce CTR important pour l'avenir de la DGFIP, de défendre les agents et les missions de la DGFIP en portant la contradiction et en défendant nos revendications dans un contexte particulièrement complexe et récessif. Participaient également à ce CTR FO DGFIP et CFDT Finances Publiques, la CGT Finances Publiques ayant préféré boycotter ce CTR.



Depuis plusieurs mois le gouvernement Ayrault a bloqué les discussions dans les administrations et les ministères :

- en renvoyant trop de questions de gestion des agents au niveau Fonction Publique ;
- en imposant un cadrage identique pour préparer l'avenir des missions et des moyens de chaque administration, la MAP (Modernisation de l'action publique) nouveau nom de la RGPP, déclinée en PMMS Plans Ministériels de Modernisation et de Simplification (circulaire du Premier Ministre du 7 janvier 2013), adossée à la loi de programmation des finances publiques.

Au-delà des sigles, il s'agit surtout pour le gouvernement de poursuivre la politique de réduction des moyens, notamment de supprimer des emplois et de baisser le budget des ministères jugés à tort non prioritaires dont «Bercy». C'est dans ce cadre de régressions qu'a été élaborée la démarche stratégique de la DGFIP. B. Bezard affirme, lui, qu'il a eu l'idée le premier et qu'il conçoit sa démarche comme un projet «de développement».

Alors, la question est posée : celui qui est aujourd'hui présenté comme le haut fonctionnaire qui a dit Non à l'arbitrage dans l'affaire Tapie, qui a dit Non à l'autorité du ministre Cahuzac dans le traitement de son dossier fiscal personnel, saura-t-il dire Non à la MAP et aux suppressions d'emplois ? Rien n'est moins sûr ! La publication du Plan Map (PMMS) des Finances montrera si la démarche stratégique de B. Bezard est bien la déclinaison brutale de la politique gouvernementale ou si le DG a réellement compris qu'il devait faire reconnaître et respecter la spécificité des missions et des moyens des Finances Publiques.

La déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques

Dans notre **déclaration liminaire**, nous sommes revenus sur ces éléments de contexte, sur la nécessité de renforcer les moyens de la DGFIP, sur les questions et inquiétudes soulevées par la démarche stratégique et les orientations budgétaires gouvernementales ainsi que sur l'impact de ces choix régressifs sur les conditions de vie au travail et sur l'exercice du service public. Face à ces orientations, nous avons également demandé la mise en œuvre d'urgence d'un plan d'amélioration des conditions de vie au travail. Nous avons enfin proposé le vote d'un vœu du CTR sur le renforcement des moyens de la DGFIP adopté par les syndicats présents (voir ci-après).

Face à la MAP du gouvernement Ayrault,
Face à la Démarche stratégique de Bezard,
les missions et les agents de la DGFIP ont
besoin de moyens :
Signons tous le Manifeste unitaire
<http://www.petitiondgfip.fr>

La réponse du Directeur général

En réponse, la Directeur général a tout d'abord abordé l'affaire Cahuzac, estimant que la défense de la DGFIP et de ses agents avait été pleinement assurée. Il est ensuite revenu sur ses visites dans les services et les remontées du terrain qu'il a identifiées : le manque de « sens » ressenti par les agents, les inquiétudes sur l'avenir du réseau, le manque de moyens et la pression managériale statistique. Sur la démarche stratégique proprement dite, le Directeur général s'est voulu conquérant et volontariste.

- **Sur les missions**, il a déclaré qu'il fallait non pas être sur la défensive mais au contraire que l'heure était au développement de la DGFIP, qu'il n'y aurait pas d'abandon de missions, que la stratégie visant à promouvoir et développer le numérique ne devait pas se substituer à l'humain, qu'il y aurait du souffle dans la démarche stratégique en matière de conditions de travail...

- **Sur les règles de gestion**, répondant aux inquiétudes découlant de la déconcentration et d'une possible déréglementation, il a répondu que cela n'était pas le sens de l'histoire, il a défendu une «cohérence républicaine», une meilleure organisation de l'expertise et un meilleur soutien technique. Il a annoncé la fin des « filières » et, en termes de méthode, l'ouverture de discussions sur ce thème majeur et l'engagement d'un gestion prévisionnelle des effectifs.

– **S’agissant du maillage territorial**, il a affirmé qu’il n’y avait pas d’organisation de la disparition des implantations, que le département demeurerait la «*pierre angulaire*» de la présence territoriale de la DGFIP, que les compétences du préfet de région se limiteraient aux questions économiques ou sociétales.

– **S’agissant de la stratégie numérique**, le Directeur général et le Directeur général adjoint ont déclaré avoir une «*vraie ambition*» et une «*vue d’ensemble*» pour la DGFIP, estimant que le quotidien devait mieux fonctionner et qu’il fallait aussi préparer l’avenir en tenant compte de l’évolution des besoins de la population. Avançant 3 principes («*une ambition numérique pour les agents, le renforcement de l’attractivité de l’offre de la DGFIP et ne pas oublier ceux qui n’ont pas accès ou n’utilisent pas les NTIC*»), ils ont plaidé pour une meilleure fluidité entre applications, pour la construction d’un «*espace sécurisé numérique*» pour l’usager (regroupant les données en matière d’impôts, d’amendes, de démarches et de recettes locales) et pour les collectivités locales (sur la base d’un accord signé avec la Cour des comptes) et d’outils de mutualisation pour les agents (notamment en matière d’expertise). La volonté de dématérialiser (actes de poursuites, timbres) a été réaffirmé.

Sur les conditions de vie au travail, le Directeur général a dit souscrire à notre proposition de plan d’amélioration des conditions de vie au travail, estimant qu’il y avait une progression en la matière.

Enfin, **en matière de dialogue social**, une conférence sur le dialogue social a été annoncée.

Notre réponse aux propos de la Direction Générale

Solidaires Finances Publiques a souligné le décalage existant entre les propos volontaristes de la démarche stratégique et de la Direction générale et la réalité que vivent les agents. La hausse de la charge de travail et de sa complexité, l’absence de reconnaissance des agents, la dégradation des conditions de vie au travail, l’affaiblissement de la capacité d’action de la DGFIP sont des réalités concrètes : face à cette réalité, la démarche stratégique apparaît comme une ambition sans réels moyens.

Solidaires Finances Publiques est revenu sur le besoin d’étudier la création d’implantations compte tenu de l’évolution des zones périurbaines. Il a mis en garde sur les dangers d’une évolution de type «*front office*» polyvalent/«*back office*». Il est revenu sur le bilan de Copernic ou de Chorus, mettant en garde sur les erreurs du passé qui ne doivent selon nous pas se reproduire. Rappelant qu’historiquement, ce sont les agents et leurs représentants qui ont demandé le développement des outils informatiques, Solidaires Finances Publiques a préventivement alerté sur le risque d’une tentation de financer ces évolutions numériques par des suppressions d’emplois. En matière d’emplois, tirant le bilan des mouvements de mutation de cette année, nous avons jugé nécessaire une ambitieuse gestion prévisionnelle des effectifs. Enfin, s’agissant du dialogue social, Solidaires Finances Publiques a déclaré que celui-ci ne pouvait être jugé fructueux que s’il permettait d’obtenir des garanties et des avancées pour les agents et les missions.

Voeu soumis au vote du CTR

Alors que la Direction générale des finances publiques (DGFIP) connaît une hausse continue de la charge de travail et de sa complexité, les moyens humains et financiers sont en forte baisse depuis plusieurs années. Cette évolution a pour conséquence une baisse de la reconnaissance des agents (avec la baisse des promotions internes contenues dans le plan de qualification par exemple) et de leur pouvoir d’achat (avec le gel de la valeur du point d’indice) ainsi qu’une dégradation de leurs conditions de vie au travail. Elle met également les missions de la DGFIP en danger alors que celles-ci sont essentielles et qu’elles sont «*au cœur de la République*».

Face aux enjeux en matière de finances publiques (accueil du public, lutte contre la fraude, contrôle de la dépense publique, conseil aux collectivités locales, politique immobilière de l’Etat, missions cadastrales, recouvrement...), et alors que la DGFIP engage une «*démarche stratégique*» qui préfigure des évolutions importantes, les élus du CTR, fidèles à la démarche unitaire engagée depuis plusieurs mois, demandent que les moyens humains et financiers de la DGFIP soient immédiatement renforcés. Un tel renforcement est la condition de la crédibilité de la démarche stratégique.

Voeu voté à l’unanimité des syndicats présents (Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP, CFDT Finances Publiques)

Compte tenu de la faiblesse des moyens et du décalage entre le volontarisme affiché par la DG et la réalité des services, nous sommes prononcés «contre» le texte proposé. Sur les deux autres points à l’ordre du jour (réorganisation de services centraux et de certaines Dircofi), Solidaires Finances Publiques s’est abstenu.

Le Directeur général devra donc représenter son projet en 2ème convocation du CTR, même si rien ne l’oblige à le modifier, il peut a minima réécrire ce qu’il a accepté de corriger lors de la 1ère convocation : le maintien du caractère départemental des directions des Finances Publiques et le refus de mettre les missions et ses agents sous la coupe des Préfets.

Dans la presse aussi, Solidaires Finances Publiques est présent quand l’avenir est en jeu

Rarement une réunion de présentation aux syndicats des orientations d’un directeur, répondant simplement aux demandes du gouvernement, n’a donné lieu à une couverture médiatique aussi forte. Dès la veille du CTR, Le Parisien consacre sa Une et les pleines pages 2 et 3 au dossier de la Démarche stratégique et le jour du CTR, le 9 juillet, Les Echos y revenait en confrontant les intentions du DG à la parole syndicale de Solidaires Finances Publiques :

«*La dématérialisation n’a pas réduit les sollicitations directes, au contraire*», indique Vincent Drezet, du syndicat Solidaires Finances Publiques. Les Echos, les syndicats s’inquiètent du tout-numérique, le 9 juillet 2013.

Il est intéressant de se rappeler ce que B. bezard pense de tout le tintamarre médiatique, il l’avait d’ailleurs très bien exprimé quelques jours plus tôt devant la commission parlementaire sur le scandale Cahuzac.

«*Pour résumer : ceux qui ne savent pas parlent tandis que ceux qui savent ne peuvent pas parler, liés qu’ils sont par le secret fiscal et par la tradition peut-être excessive de silence de l’administration. Celle-ci perd ainsi toutes les batailles de communication parce qu’elle se refuse à les livrer – étant entravée par le secret professionnel.*» B. Bezard, audition publique du 28 mai 2013.

— [lien Les Echos du 9 juillet](#)

— [lien Le Parisien du 8 juillet](#)